

Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand
www.boissise-la-bertrand.fr

n° 126

Juillet 2025



Cinéma en plein air



 **Panneau
Pocket**





Edito		p.3
Mairie		p.4
Urbanisme		p.8
Travaux		p.9
Enfance & jeunesse		p.10
Bon à savoir		p.15
Culture & animation		p.17
CAMVS		p.25
Focus		p.26
Agenda		p.28

Mairie de Boissise-la-Bertrand

2 rue François Rolin
77350 Boissise-la-Bertrand

Tél. : 01 64 38 20 21

Site : www.boissise-la-bertrand.fr
Courriel : contact@mairie-boissiselabertrand.fr
Page Facebook : @mairieboissiselabertrand

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi : 9h00 à 12h00
13h30 à 17h00
Mercredi, vendredi : 9h00 à 12h00



Boissise 'MAG

Votre magazine d'information municipale de Boissise-la-Bertrand n° 126
www.boissise-la-bertrand.fr
Juillet 2025



Juillet 2025- n°126

Directeur de la publication : Le Maire, Olivier Delmer
Comité de rédaction : Annie Courtier, Santine D'Anastasio, Brigitte Michallet, Magali Szeszak, Mireille Chapus
Charte graphique et mise en page : Bertrand Cossoux
Impression : Imprilith
Distribution : Services municipaux
Tirage : 550 exemplaires

Chères Boissisiennes,
Chers Boissisiens,



L'été est là, apportant avec lui des journées ensoleillées, des soirées douces et une multitude d'activités pour tous les âges. Même si, en ce début juillet, la canicule nous a rappelé qu'il faut prendre certaines précautions pour la santé de chacun.

Cette période estivale est le moment idéal pour exprimer notre profonde gratitude à tous ceux qui contribuent à faire de notre village un lieu de vie dynamique et solidaire. Dans cet éditorial, nous tenons particulièrement à remercier nos associations, notre école, notre Conseil Municipal des Enfants, notre Conseil des Aînés et les équipes qui travaillent sans relâche au bénéfice des administrés et pour entretenir notre commune durant l'été.

Tout d'abord, merci à toutes nos associations ainsi qu'au Conseil des Aînés. Votre engagement et votre dévouement sont les piliers de notre vie collective. Grâce à vous, notre commune s'anime de diverses activités, offrant à chacun l'opportunité de se rencontrer, de partager des moments de convivialité. Que ce soit à travers des événements culturels, sportifs ou sociaux, vous faites de notre territoire un lieu où il fait bon vivre. N'hésitez pas à les rejoindre, elles vous accueilleront avec plaisir.

Un remerciement tout particulier va à l'école et tous ceux qui œuvrent dans cette enceinte : directeur, enseignants, parents, personnel communal, bénévoles, élus. Vous accompagnez nos enfants au quotidien, leur offrant un environnement d'apprentissage stimulant et bienveillant. Les projets pédagogiques innovants, les sorties scolaires et les nombreuses activités extrascolaires organisés tout le long de l'année sont autant d'opportunités pour qu'ils puissent s'épanouir et grandir. Votre dévouement est essentiel à notre avenir.

Nous tenons également à saluer notre Conseil Municipal des Enfants, notre CME. Vos idées et votre enthousiasme sont une véritable bouffée d'air pour notre village. Vous représentez la voix de la jeunesse et vos projets, souvent innovants et créatifs, contribuent à faire de Boissise-la-Bertrand un lieu encore plus accueillant et dynamique. Continuez à vous engager et à partager vos idées, car vous êtes l'avenir de notre communauté.

Nous vous informons d'un changement important au sein de notre administration municipale. Après 25 années de bons et loyaux services, notre secrétaire générale de mairie, Isabelle Guillemot s'est retirée et nous accueillons avec enthousiasme Dalina Belorgane pour lui succéder. Cette nouvelle équipe, dynamique et dévouée, avec l'arrivée également de Laëtitia Berlemont et l'appui d'Anne-sophie Alard que nous remercions pour sa conscience professionnelle, est déjà à l'œuvre pour assurer le bon fonctionnement de nos services et répondre à vos besoins avec efficacité et professionnalisme. Nous leur souhaitons la bienvenue et leur exprimons toute notre confiance pour les missions qui les attendent.

Enfin, un grand merci aux équipes qui travaillent dur cet été pour embellir et entretenir notre village. Les travaux de rénovation, d'aménagement et d'entretien des espaces et bâtiments publics sont essentiels pour offrir à tous un cadre de vie agréable et sécurisé. Votre travail, souvent discret mais indispensable permet à notre commune de conserver la qualité de son cadre de vie.

Au fil de ce journal, vous pourrez découvrir les actualités, événements qui se sont égrenés tout au long de ce dernier trimestre et notamment l'approbation de la modification n°1 de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), l'avancée du chantier du Champ photovoltaïque et diverses manifestations.

Nous vous souhaitons à tous un excellent été, rempli de joie, de détente et de moments partagés en famille et entre amis.

Bien cordialement

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'O. Delmer'.

Olivier DELMER

Maire de Boissise-la-Bertrand

Bienvenue aux nouveaux Boissisiens !

En présence de Monsieur le maire Olivier Delmer, des élus, des associations et du Conseil des Aînés, s'est déroulée la cérémonie du 1er mai afin d'accueillir les nouveaux boissisiens et les récipiendaires aux diplômes d'honneur du travail avec, bien sûr, la remise du traditionnel brin de muguet.

Ce moment de convivialité a permis d'accueillir et d'échanger avec les différentes familles ayant répondu à l'invitation.

Cette belle cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Carnet de l'état civil

Le conseil municipal félicite l'union de :

- Enoch, Ansu ASARE et Lisa, Linda, Marie REBOUTA mariés le 7 juin 2025

assure de sa sympathie les familles éprouvées par les décès de :

- Jeannine, Gilberte, Gisèle BOUVIER veuve RIVÉ décédée le 14/06/2025

La publication d'informations relatives à l'état civil des personnes n'est pas automatique et ne se fait que sur demande expresse des intéressés ou des familles auprès du service concerné.





Au revoir Jeanine Rivé

Jeanine : de 'la mouf' à Boissise-la-Bertrand.

Jeanine est née le 7 avril 1925, rue Mouffetard (à 'la Mouff'), confirmée, mariée à René, y a travaillé toute sa vie et mis au monde ses trois filles. Jeanine a découvert Boissise-la-Bertrand et rêvé d'y vivre, ce qu'elle a fait dès 1970 pour les week-ends et à partir de 1980, de manière permanente.

Elle y a passé ses meilleures années loin de 'la Mouff'. Pour finir ses jours, elle est revenue vers la Mouffetard.

Elle est décédée centenaire le 14 juin 2025 à 'la Mouff', mais a tenu à passer le reste de sa vie éternelle, près de René dans le cimetière de Boissise-la-Bertrand.



CdA

Sigle CdA ou bien acronyme : cedeA ? Qu'importe, il s'agit du CONSEIL DES AINÉS et il fête cette année ses dix ans d'âge !

Après les élections municipales de mars 2014 qui avaient porté à la mairie l'ancien adjoint au maire chargé des finances, Michel Michallet, a surgi l'idée d'un groupe de Boissisiens bénévoles pourvoyeurs d'idées soumises aux élus pour être financées et réalisées.

Le Conseil des Aînés, collectif de retraités et de préretraités souhaitant avoir une place active dans la vie du village est né de la volonté du maire et de celle d'une douzaine de personnes, anciens élus ou pas.

Créé par voie de délibération municipale en janvier 2015 lors d'un conseil municipal.

Une charte établit les droits et devoirs de ce groupe de réflexion :

- Recherche du bien commun et de l'intérêt général
- Volonté de mettre leurs expériences au service de la communauté locale
- Devoir de réserve, absence de prosélytisme philosophique, religieux ou politique
- Le Conseil des Aînés est ouvert à tout citoyen ayant la volonté de participer à des actions concrètes visant à améliorer le cadre de vie.
- Les candidatures doivent être adressées au maire qui transmet au Conseil des Aînés pour validation. Conditions requises : habiter le village, ne plus avoir d'activité professionnelle, maire et adjoint ne peuvent faire partie du conseil.
- le nombre de membres est limité à 15.

Des groupes de travail ont été définis : culture et livres, mémoire de notre histoire, nature, environnement et sentiers, exposition et photographie, sécurité et secourisme, commémorations...

Les premières actions établies après rédaction d'une fiche de projet, ont concerné l'initiation aux premiers secours, la boîte à livres installée sur le parking de la mairie dans une cabine

téléphonique, la culture et les livres, le nettoyage des bois, l'élaboration de sentiers de randonnées avec l'aide du Coderando 77, les journées du patrimoine avec ouverture de l'église, les manifestations aux cérémonies du 11 novembre avec participation des marins du Centre de Transmissions de la Marine de Sainte-Assise et du Conseil Municipal des Enfants, les expositions de photographies, d'arts graphiques et de sculptures, l'inauguration du barrage des Vives Eaux, la plantation d'arbres fruitiers dans le parc municipal, un cours d'art graphique bénévole, la mise en place de panneaux pour signaler les sentiers de randonnée, l'historique de la Seine et des barrages, les faits saillants de la Grande Guerre dans l'aménagement des espaces autour du monument aux morts...

Cet inventaire assez cocasse est comme une parodie du poème de Prévert, mais il exprime le «brainstorming» (tempête dans les crânes) de quelques cervelles chenuées de Boissise qui se réunissent une dizaine de fois par an dans une salle de la mairie, cogitant dans la bonne humeur et élaborant projets morts nés ou qui vont peu à peu prendre corps. C'est pour des retraités toujours une grande joie lorsqu'ils sont réalisés.

Si un sentiment de curiosité vous anime, vous serez les bienvenus lors d'une réunion, à une date qui pourra vous être communiquée par le secrétariat de la mairie, ou par l'un d'entre nous.



Bienvenue à Dalina Belorgane !

Un mot de notre nouvelle Secrétaire Générale de mairie.

Chères habitantes, chers habitants,

J'ai le plaisir de me présenter à vous en tant que nouvelle Secrétaire Générale de la mairie de Boissise-la-Bertrand.

Installée depuis quelques semaines, j'ai rapidement découvert une équipe engagée, une commune dynamique, et des dossiers... tout aussi nombreux que variés !

Mon rôle, pour faire simple, c'est un peu celui d'un chef d'orchestre de l'organisation municipale (sans baguette mais avec beaucoup de feuilles, de mails et de tableaux Excel). J'accompagne les élus dans la mise en œuvre de leurs projets, je veille au bon fonctionnement des services et je suis un appui pour les agents dans leur quotidien. Ressources humaines, finances, démarches administratives, préparation du conseil municipal... Je navigue entre les priorités avec enthousiasme et méthode (et une bonne dose d'énergie positive).

Je suis ravie, avec mon équipe, de faire vivre un service public de proximité, réactif et accessible à tous.

Je reste bien entendu à votre écoute, aux côtés du Maire et de l'équipe municipale, pour continuer à faire de Boissise-la-Bertrand un lieu où il fait bon vivre, s'impliquer... et même faire un peu d'administratif avec le sourire !

À très bientôt,

Dalina Belorgane, Secrétaire Générale de la mairie de Boissise-la-Bertrand.

(Et bras droit du Maire... sans écharpe tricolore mais toujours prête à dépanner).



Point sur le stationnement résidentiel



Il est important de rappeler les principes en vigueur sur notre commune. Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), au vu de la dimension des voies, préconise que ce stationnement doit prioritairement s'effectuer à l'intérieur des propriétés toutes les fois où cela est possible. Cela permet d'optimiser l'espace disponible, de faciliter la circulation notamment pour la collecte des déchets et de limiter l'encombrement de l'espace public. Le stationnement à l'intérieur des propriétés est également plus sécurisé contre le vol et le vandalisme. Même s'il n'est pas fréquent sur notre commune, c'est toujours très désagréable de découvrir son véhicule fracturé. Pour le bien de tous, merci à chacun de respecter ces recommandations.

Focus Aménagement de la rue Pasteur

Il est important de rappeler les principes en vigueur sur notre commune. Notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), au vu de la dimension des voies, préconise que ce stationnement doit prioritairement s'effectuer à l'intérieur des propriétés toutes les fois où cela est possible. Cela permet d'optimiser l'espace disponible, de faciliter la circulation notamment pour la collecte des déchets et de limiter l'encombrement de l'espace public. Le stationnement à l'intérieur des propriétés est également plus sécurisé contre le vol et le vandalisme. Même s'il n'est pas fréquent sur notre commune, c'est toujours très désagréable de découvrir son véhicule fracturé. Pour le bien de tous, merci à chacun de respecter ces recommandations.



Recensement des personnes vulnérables : Inscription sur le registre nominatif et confidentiel

Comme chaque année, le plan vague de chaleur est activé en mode veille saisonnière du 1er juin au 15 septembre pour prévenir et réduire les risques sanitaires liés aux grandes chaleurs et de ce fait, la municipalité invite les personnes fragiles à s'inscrire sur le registre nominatif et confidentiel pour être accompagnées en cas de fortes chaleurs.

Pourquoi ?

Encas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques, ou autres, chaque personne recensée sur le registre est contactée régulièrement par téléphone, afin de s'assurer qu'elle se porte bien et si la mairie peut lui apporter une aide selon ses compétences. En cas de non-réponse, un proche sera à son tour contacté.

Qui est concerné ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Les personnes en situation de handicap

Comment s'inscrire ?

- Formulez votre demande auprès de la Mairie directement sur place ou par téléphone 01 64 38 20 21, ou courriel contact@mairie-boissiselabertrand.fr
- ou
- Téléchargez et renseignez le formulaire de demande d'inscription sur notre site internet www.boissise-la-bertrand.fr, rubrique famille/seniors.

Précisions :

- Pour les personnes déjà inscrites, et s'il n'y a aucun changement, merci de nous notifier uniquement vos nom et prénom pour une mise à jour du registre.
- Les données recueillies sont couvertes par le secret professionnel et les personnels y accédant sont tenus au respect de ces dispositions.



Collecte des végétaux



Attention, la collecte des déchets verts sera interrompue du 15 juillet au 15 août.

Pour Boissise-la-Bertrand, reprise de la collecte le mercredi 20 août.

Objets perdus



Vous avez perdu un objet ?

N'hésitez pas à contacter la mairie au 01 64 38 20 21 ou par mail contact@mairie-boissiselabertrand.fr ou vous rendre à l'accueil de la mairie.

Qui sait, votre objet perdu vous y attend peut-être ?

Les travaux de la centrale solaire en juin 2025

Le chantier de construction de la centrale solaire, sur le site des «Fouilles», a officiellement commencé le 1er mars dernier, avant la fin de l'hiver pour respecter le calendrier écologique du site. Il devrait se poursuivre jusqu'au mois de décembre 2025 avant qu'une phase de tests des équipements électriques de la centrale ne précède la mise en service prévue fin janvier 2026.

Pour la première phase de chantier, les équipes en place se sont essentiellement concentrées sur :

- La sécurisation du site avec la pose des installations de chantier, de la clôture périphérique de chaque zone de panneaux et d'une signalisation des zones à enjeux écologiques à préserver.
- La préparation du terrain en travaillant au défrichage de l'intégralité de la surface d'implantation des panneaux, le broyage des résidus de coupe, le terrassement des irrégularités du terrain et la création des pistes d'accès et de circulation sur le site.
- Enfin, les études de sol et les tests d'arrachement des pieux ont été menés afin de déterminer précisément le type d'ancrage des panneaux à prévoir.

Dès la fin du mois de juin, les premières poses de structures commenceront puis de panneaux à partir de la mi-juillet.

Une des photos montre le criblage de la terre du sol, afin d'éliminer une plante invasive, la renouée du japon.

Une autre photo montre la station d'attente des camions en instance d'accéder sur le chantier, un seul camion à la fois étant autorisé à pénétrer sur le chantier afin de respecter les zones de circulation et de ne pas empiéter sur la nature à préserver.



Où en est la modification n°1 du PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme de Boissise-la-Bertrand est en vigueur depuis 2016. Les différents projets à réaliser ont pris de la consistance et, il est apparu nécessaire de faire évoluer la teneur du PLU ; cela concerne principalement les opérations d'urbanisation du Loup et du Bas-Boire.

La procédure de modification qui a concerné des phases de concertation, d'analyse des impacts écologiques (évaluations environnementales) et d'avis de l'Etat a été menée depuis mars 2022. Le processus arrive à son terme, notamment par la tenue d'une enquête publique et le Conseil municipal qui a approuvé le dossier final dans sa séance du 24 juin 2025.

Le dossier complet ainsi que la délibération du 24.06.2025 sont actuellement soumis au contrôle final de l'Etat.

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ENQUÊTE PUBLIQUE
MODIFICATION N° 1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME
DE LA COMMUNE DE BOISSISE-LA-BERTRAND

Du 3 mars au 4 avril 2025

RAPPORT, CONCLUSIONS ET AVIS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR



L'entretien des plantations

Ce n'est pas la première fois qu'un rappel est fait sur ce sujet. Malheureusement, certains font les sourds et se mettent en désaccord envers la loi.

La pousse des végétaux est plus ou moins conséquente, bien entendu, en fonction de la météo. Son entretien doit suivre cette évolution et non pas seulement annuellement.

Nous avons observé que des situations particulièrement dangereuses se sont développées, notamment au droit des voies publiques (panneaux de signalisation cachés, débordement sur la chaussée, rétrécissement des largeurs de trottoir, branches touchant les réseaux aériens, ...).

Il est nécessaire aux riverains concernés de faire disparaître ces situations car en cas de problème, leur responsabilité serait engagée. Il faut savoir que la commune peut, en cas de nécessité de sécurité, faire exécuter les travaux aux frais des intéressés et sans avoir besoin de leur accord. Les sommes correspondantes leur seraient réclamées directement par le Trésor Public.

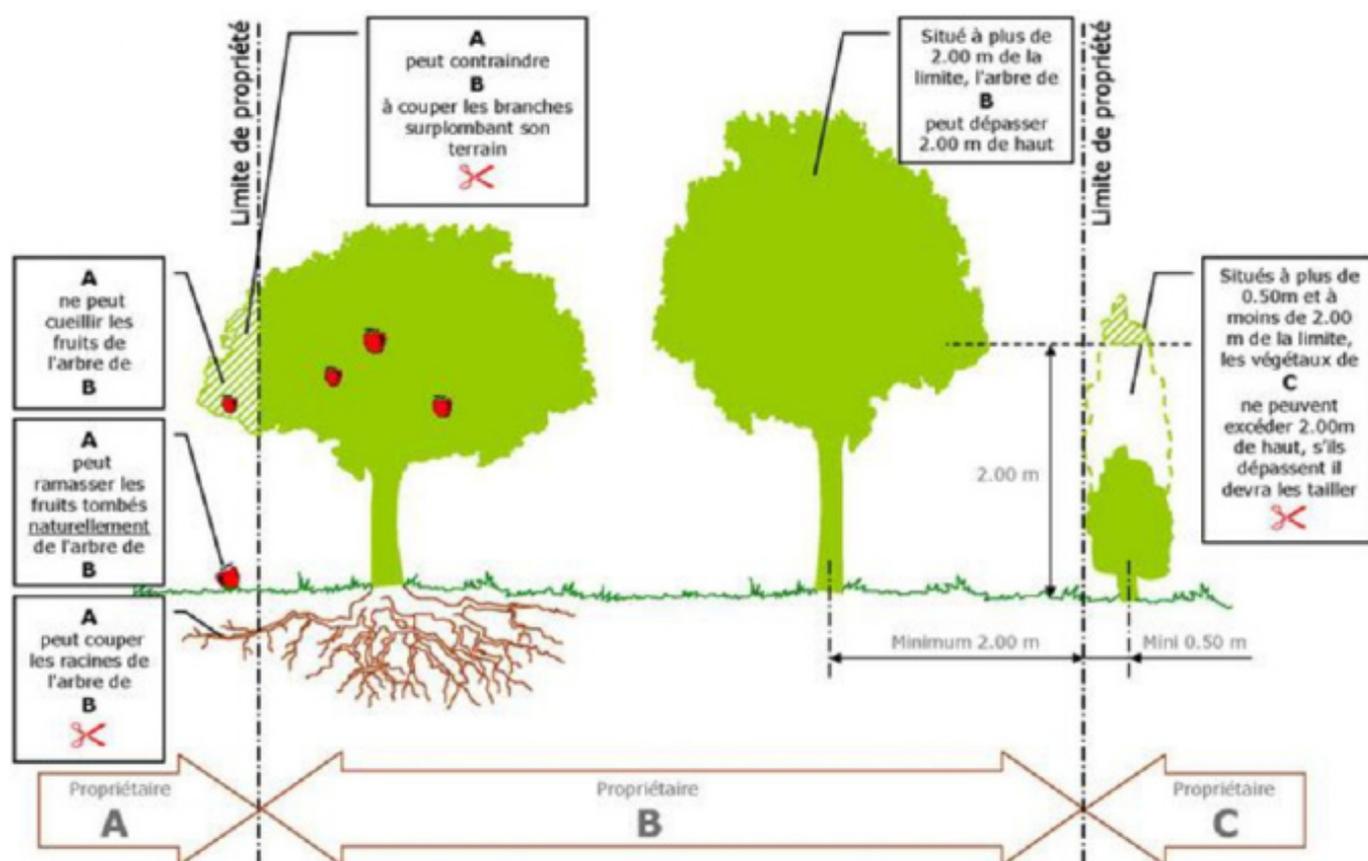
Afin de vous éviter ces désagréments, votre mairie vous invite à vous faire connaître rapidement si vous avez des questions ou si vous souhaitez être orientés vers une entreprise spécialisée.

Au niveau des propriétés privées, tout propriétaire doit tailler ses arbres, arbustes et arbrisseaux qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Ces plantations ne doivent pas dépasser deux mètres de hauteur si elles se trouvent à moins de deux mètres des limites séparatives. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il a en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué.

Contrairement aux branches, le voisin a le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur son terrain.

Nous vous demandons, pour le bien de tous, de respecter au mieux ces règles surtout en ces périodes où la végétation est assez dense.

Toutes les règles en image.



Plus d'infos : Article 671, 672 et 673 du Code Civil

L'école Les Fontaines

« C'est les vacances », nos culottes courtes vont pouvoir se reposer, la cour d'école va pouvoir retrouver son calme tandis que les préparatifs pour la rentrée prochaine sont déjà sur le départ ! La municipalité souhaite remercier l'équipe enseignante, les parents d'élèves et parents aidants, les bénévoles de l'étude, les animateurs du périscolaire, le Conseil des Aînés, le comité des fêtes et autres associations qui ont fait de cette année encore, une année exceptionnelle. Les enfants de l'école "Les Fontaines" sont très chanceux d'avoir une telle unicité, un tel dynamisme qui marqueront l'histoire de leur enfance.

L'équipe enseignante, nous présente les moments forts des activités scolaires de l'année.

Quoi de neuf à l'école Primaire de Boissise-la-Bertrand ?

Notre école est très dynamique comme vous allez pouvoir le lire.

Le 5 mai 2025, Les aventures de Léo : une association est venue une journée entière afin de travailler la créativité (construction avec des briques LEGO) et une initiation à la programmation de robots.



Un concours inter-école de collecte de vêtements a eu lieu au profit de l'association TISSECO : les vêtements collectés seront triés et vendus dans des boutiques solidaires pour les plus démunis. Le résultat au concours n'est pas encore connu, alors on croise les doigts !



L'école a participé au GPS drawing : les élèves ont pris part à un projet original : dessiner un bonhomme à l'aide d'une montre GPS.

Ce bonhomme est l'un des trente que Séverine Lefranc a « dessiné » dans le village afin de lui donner vie pour la journée internationale du sport au service du développement et de la paix du 6 avril 2025.

Agréments vélo : Cette année six parents ont passé l'agrément vélo afin d'accompagner les élèves dans les sorties cyclistes. Un grand merci à eux !





Paddle sur la Seine : Vous avez peut-être eu la chance de voir la Seine s'animer !

Pour donner du sens au « savoir nager » les élèves de CM1/CM2 ont fait quatre séances d'initiation au Stand up Paddle sur nos berges de Seine.

Ce projet a pu voir le jour grâce à la fondation Maud Fontenoy et aux parents d'élèves qui ont financé ce projet. Un très grand merci !



Le 17 juin 2025, une course d'orientation s'est déroulée dans le Parc des Vives Eaux : comme l'an dernier, tous les élèves de l'école sont devenus des aventuriers le temps d'une matinée.

Triathlon écoles / collèges le jeudi 5 juin 2025 : Les élèves de la classe CM1/CM2 ont participé au triathlon organisé sur la ville du Mée-sur-Seine, une expérience sportive unique !



L'ATE : Aire Terrestre Educative : Pour la deuxième année, les élèves continuent d'améliorer cet espace en créant un cheminement avec des branches de saule qui grandissant feront une démarcation naturelle pour délimiter les chemins.

Le pédibus : Cette année un ramassage scolaire écologique a été mis en place.



Tous les vendredis matin, le directeur de l'école avec l'aide des parents d'élèves se donnent rendez-vous au cimetière ou au château d'eau, afin de venir à l'école à pied. Une démarche sportive, écologique et sympathique pour bien commencer la journée.

Le Conseil Municipal des Enfants

Les pompiers et le CME : une découverte passionnante !

Le lieutenant Olivier Decarreaux, Chef du Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Fargeau-Ponthierry, a accueilli les enfants sur le site. Ils ont été sensibilisés par l'importance des pompiers dans notre vie. Sécurité et Prévention étant les priorités de ces héros du quotidien.

Une journée riche en découvertes : visite des véhicules de secours, équipements utilisés, activité ludique sur le maniement de la lance.



Le CME a apprécié la disponibilité de toute l'équipe et leur bienveillance ! Ils ont compris le respect que nous devons à ces femmes et à ces hommes qui risquent leur vie pour nous aider.

Un grand merci à l'Adjudant-chef M. PRE et l'Adjudant-chef M. LO, pour toutes les explications qu'ils ont apportées aux enfants.

Visite incroyable pour le CME au Centre de Transmissions de la Marine à Sainte-Assise

Pour clôturer leur mandat les enfants ont eu une visite sur la base militaire. Un super accueil leur a été réservé. Ils ont pu voir des armes, essayer les gilets pare-balles et les lunettes à vision nocturne, et assister à une magnifique démonstration des chiens d'attaque.

Après-midi pleine d'émotions, grâce au Lieutenant de Vaisseau Cellier, au Premier Maître Coquet ainsi qu'à leurs équipes.



Dernier CME de l'année scolaire 2024 - 2025

Encore une année scolaire qui se termine avec un CME qui a été performant et responsable. Les huit enfants ont fait preuve, encore cette année, de maturité, de curiosité et d'implication dans les événements et les sorties que nous avons organisé.

M. Le Maire Olivier Delmer, leur a remis un diplôme en reconnaissance de leur participation citoyenne au Conseil Municipal des Enfants. L'engagement citoyen commence dès le plus jeune âge, chacun d'entre nous contribue à un monde meilleur.

Bonnes vacances à vous toutes et tous !



Appel à bénévoles

Les municipalités de Boissise-la-Bertrand et Boissettes recherchent, pour la rentrée scolaire de septembre, des bénévoles pour l'étude surveillée les lundis et jeudis de 17h à 18h à l'école Les Fontaines.

Planning flexible : 1 fois par semaine, 1 fois par mois ou même occasionnellement, tout est possible ! Contact : contact@mairie-boissiselabertrand.fr.

La kermesse

Un rituel, l'école ne peut pas se terminer sans la tant attendue KERMESSE.



Le 20 juin après l'école, l'Association des Parents d'élèves a organisé : tombola, pêche aux canards, jeux de cible et autres rituels de ces moments festifs. Pour le bonheur des enfants, l'équipe enseignante était présente pour animer des stands et les saucisses / frites étaient au rendez-vous sous le soleil brûlant de cette fin de juin.

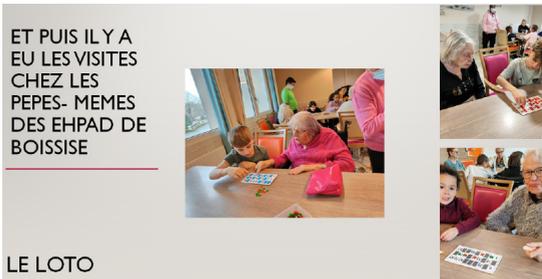


Retour sur une année à l'accueil de loisirs

« Les mercredis à Boissise »

L'année s'est terminée par un spectacle donné par les enfants pour les parents et les pépés-mémés des Ehpad de Boissise.

Voilà encore des mercredis fabuleux remplis de succès, de plaisirs et même d'un peu d'aventure ! Un grand merci à l'équipe d'animation, et bonnes grandes vacances !!!! On se retrouve à la rentrée.



Brasserie des Grottes



Retrouvez toutes les dates et évènements 2025 sur le nouveau site internet de la Brasserie des Grottes.

<https://brasseriendesgrottes.webflow.io/>

L'Université Inter-Âges

Programmation 2025 – 2026

L'Université Inter-Âges (UIA) de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine propose plus d'une centaine de cours, ateliers, conférences et sorties culturelles... pour seulement 38 euros par an. Sans condition d'âge ni de diplôme, chacun peut s'inscrire.

Des sciences aux arts, en passant par l'informatique, le sport, la cuisine ou la poésie créative... les 11 disciplines du programme 2025-2026 déroulent cette année deux fils rouges : l'écologie, avec des tables rondes interactives « On en parle » sur le changement climatique, et les territoires, mis à l'honneur notamment dans les ateliers culinaires.

Parmi les nouveautés cette année : des tables rondes participatives sur des enjeux de société, les ateliers informatiques du vendredi, le développement de thématiques santé et bien-être (nutrition, mémoire, médecines alternatives, psychologie de la couleur) et des sorties sensorielles et découvertes originales de Paris.

L'Université Inter-âges accueille chaque année près de 700 étudiants et étudiantes, qui y trouvent l'occasion de maintenir du lien social et développer leurs connaissances.

Retrouvez le programme des activités de l'année 2025-2026 sur le site melunvaldeseine.fr.

Inscriptions :

- A l'UIA, 23, rue du Château à Melun de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Par mail uia@camvs.com
- Par téléphone 01.64.52.01.21
- Lors de la Journée Portes Ouvertes du samedi 6 septembre 2025



Tarifs :

- Tarif plein : 38,00 € pour les résidents de l'Agglomération Melun Val de Seine et 52 € pour les non-résidents
- Tarif réduit pour les bénéficiaires de minima sociaux 10 €
- Gratuit pour les jeunes de moins de 26 ans

Forum des Associations



Que vous soyez intéressés par la gym, la danse, la culture ou pour les différentes manifestations du village ; théâtre, soirée dansante, loto, venez nous rencontrer et partager avec les acteurs locaux.

Les associations seront présentes, vous aurez la possibilité de vous inscrire à la gym, Créakids, As en danse ... et pourquoi ne pas venir rejoindre les membres du Conseil des Aînés ou du Comité des Fêtes et contribuer à des projets collectifs.

Rendez-vous le samedi 13 septembre 2025 pour la journée du Forum !

Opération tranquillité vacances

Vous partez bientôt en vacances ?

Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de police se chargent alors de surveiller votre logement.

« L'Opération Tranquillité Vacances » est active toute l'année dès que vous vous absentez plus de trois jours.

Désormais, plusieurs possibilités s'offrent à vous pour vous inscrire :

- De manière totalement dématérialisée, en accédant au site internet :

<https://www.service-public.fr/> ou en se rendant sur l'application «Ma sécurité» à télécharger sur son téléphone. L'utilisateur devra s'inscrire entre 3 et 45 jours avant la date du départ et indiquer la durée de l'absence, entre 3 et 90 jours consécutifs

- En se rendant au commissariat de police avec les documents suivants (qui ne seront ni enregistrées ni conservées) : pièce d'identité et justificatif de domicile.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes

Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit



Concert

Le dimanche 22 juin les douces résonances de la harpe, de la flûte et du chant se sont élevées dans notre belle église Saint Germain pour le plus grand plaisir du public présent et conquis.

L'association Boissisienne Le Lien Par l'Art a une nouvelle fois réussi la prouesse d'inviter des artistes de grand talent, Janine Hingston et Yvon Le Quellec formant le « duo Kaerig ». Il se sont produits dans un répertoire varié aux accents celtiques, pour un très beau voyage musical.

Notre poétesse Boissisienne Magali Breton s'est jointe à ce duo pour déclamer et chanter sa poésie. Un moment suspendu, suivi d'un autre moment particulièrement convivial d'échange avec les artistes organisé par la commune.

De retour de New-York où elle a été reçue avec une délégation d'auteurs par le consul de France, à l'O.N.U. et au lycée français, Magali Breton vient de recevoir de nouveaux prix de poésie, notamment un 1er prix de la société des Poètes et Artistes de France ainsi que le prix Charles d'Orléans par l'Académie littéraire et artistique école de la Loire, pour son second recueil « Les liens qui nous unissent ». C'est dans ce recueil que figure son poème évoquant une promenade amoureuse dans Boissise-La-Bertrand. Elle s'est également vue remettre un 1er prix à Paris par l'association Rencontres Européennes Europoésie en faveur de l'UNICEF pour son poème « Mon âme est une passerelle » que nous pourrons découvrir dans son 3ème recueil à paraître.

Pour acquérir son recueil « Les liens qui nous unissent », ou le précédent « Les Covidiennes » il suffit de contacter l'association Le Lien Par l'Art à l'adresse mail lelienparlart@gmail.com.



Rencontres Artistiques 2025

Cette 5e édition des Rencontres Artistiques s'est distinguée par de nombreuses nouveautés. Le thème de cette année « **Le rêve** », choisi plus d'un an à l'avance, a offert aux artistes un cadre propice à l'inspiration et à la création.

Des ateliers ont permis d'explorer diverses techniques de peintures. Wanda a animé des sessions dédiées à l'aquarelle, perfectionnant les gestes et la sensibilité des participants, tandis que Chrystelle a fait découvrir la technique innovante du «pouring», qui a suscité un vif enthousiasme.

Artistes confirmés, amateurs, adultes comme enfants, se sont pleinement investis dans cette aventure créative. Trois groupes d'artistes amateurs ont également enrichi l'événement :

- **Les enfants**, encadrés par Lova, animatrice de l'accueil de loisirs de Boissise-la-Bertrand
- **Les résidents de l'EHPAD «Les Bruyères»**, invités à rêver encore un peu en se costumant pour incarner l'un de leurs rêves, immortalisés dans une série de photos touchantes et très appréciées des visiteurs
- **L'atelier aquarelle de Wanda**, qui a exposé les réalisations issues de ses sessions animées par le Conseil des Aînés depuis la création de l'atelier

L'exposition a également bénéficié d'une mise en scène soignée : toiles, sculptures et photographies ont été disposées de manière à créer un espace clair, lumineux et accueillant, unanimement salué.

La journée ensoleillée du samedi s'est conclue par un vernissage, moment convivial et festif.

Nous sommes heureux d'avoir pu réunir les villages de **Boissettes** et **Boissise-la-Bertrand** autour de cette belle célébration artistique.

Un grand merci à tous les participants, bénévoles et visiteurs !



Ciné plein air

Sous une chaleur estivale intense, la soirée du vendredi 20 juin a accueilli l'événement tant attendu du cinéma en plein air. Le début de soirée s'est déroulé en douceur, sans doute en raison d'un week-end déjà bien animé, marquant l'arrivée de l'été.

À la tombée du jour, le public a commencé à affluer. Grâce à l'association ABSL de Boissettes et au Food truck The Tasty Food, chacun a pu se désaltérer et se restaurer dans une ambiance conviviale. L'animation musicale a été assurée par le talentueux pianiste et chanteur Laurent Attali, suivi d'une prestation haute en couleur de l'association Les As en Danse avec leur démonstration de Zouk Brésilien. Clarisse, animatrice de l'association de gym récemment rebaptisée Gym Vitalité BLB, a ensuite rassemblé le public pour un flash mob entraînant sur le titre Jerusalem.

En seconde partie de soirée, le film *Donne-moi des ailes* a conquis petits et grands, suscitant l'émotion et le plaisir de le (re)découvrir sous les étoiles.

Une très belle soirée, chaleureuse et festive. Merci à tous les participants et organisateurs.



Sports-Loisirs

Barbecue du 13 juin

Comme le veut la tradition, l'association Sports-Loisirs de Boissise-la-Bertrand était une nouvelle fois à l'honneur ce vendredi 13 juin à l'occasion de son barbecue annuel à la Recellerie... sous un soleil torride !

Inscrit dans notre calendrier associatif, cet évènement festif incarne un temps fort de convivialité et de cohésion entre les adhérents. Pour accueillir dignement leurs invités, Brigitte Michallet, notre présidente et son bureau avaient fait les choses en grand :

en effet, de succulentes grillades préparées par Christian Roy, assisté de Gérard Receveur, Bruno Caminade et Michel Prigot, régaleront les papilles de nos convives affamés. De leur côté, ces derniers, pas en reste, avaient confectionné, avec soin, entrées et desserts aux saveurs et couleurs appétissantes.

Autre moment marquant de la soirée, l'intervention de Brigitte Michallet qui a exprimé sa grande satisfaction devant la vitalité de son association forte désormais de 103 membres et qui propose aujourd'hui des activités diversifiées comme le stretching, le cardio, le Pilates, le renforcement musculaire, le yoga, la zumba et la marche nordique. Elle a salué ensuite le professionnalisme et la bienveillance de nos deux animatrices chevronnées : Valérie et Clarisse ainsi que Corinne, notre remplaçante occasionnelle. Ces dames furent

chaleureusement remerciées par un joli bouquet champêtre et un petit cadeau. En outre, elle n'a pas omis de dire toute sa gratitude d'une part, envers Olivier Delmer, notre maire, pour son soutien indéfectible, d'autre part, envers le bureau dont l'engagement est constant. Enfin, l'association fêtant cette année 25 ans, notre présidente a annoncé officiellement le nouveau nom de l'association plus adapté à nos activités et adopté unanimement : « GYM VITALITE de Boissise-la-Bertrand ».

Sitôt ces mots achevés, une musique rythmée envahit l'espace annonçant l'entrée en scène d'un groupe d'élèves de la zumba venus présenter une chorégraphie énergique, reflet du cours hebdomadaire du jeudi soir sous la direction endiablée de l'infatigable Clarisse : un entrain communicatif qui a conquis le public !

Mais, plus tard dans la nuit vint le moment de clore cette belle soirée barbecue dont l'édition 2025 est une réussite grâce à l'investissement de tous.

Il ne reste plus qu'à souhaiter à tous nos adhérents une belle fin d'année sportive, des vacances reposantes et ensoleillées.

Rendez-vous est pris pour le forum des associations le samedi 13 septembre. La reprise des cours s'effectuera le lundi 15 septembre. Les jours et heures de cours resteront inchangés

Longue vie à l'association Gym Vitalité de Boissise-la-Bertrand.



As en Danse

As en Danse continue son aventure pour une 3ème saison, dès la rentrée de septembre 2025. Toute la Team des As sera heureuse de vous accueillir dans la joie et la bonne humeur pour vous faire découvrir cette superbe danse, le Zouk brésilien.



Laissez de côté les idées reçues et venez tester par vous-même. Vous verrez l'essayer c'est l'adopter.

Dès septembre, As en Danse vous attend chaque mercredi soir dès 19h30 dans la superbe salle de la Recellerie à Boissise-la-Bertrand pour un cours de Zouk Brésilien. Cours d'essai gratuit.

Le Zouk Brésilien est une danse à deux qui a pour origine la lambada. Elle présente l'avantage de se danser sur tous les styles de musique et laisse une grande place à l'imagination et au lâcher prise. Elle n'a rien à voir avec le zouk antillais.

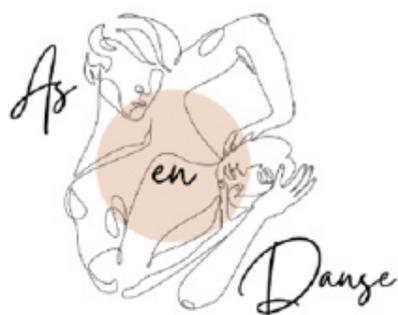
Nos deux professeurs Anna et Patrick certifiés MAC sauront vous transmettre leur passion avec humilité et bienveillance.

Seule ou en couple, venez nous rejoindre pour une année pleine de surprises. Ambiance conviviale et délirante garantie.

Nous vous attendons nombreux.ses pour une nouvelle année encore magique.

A très vite.

Julia et Stéphanie, fondatrices d'As en Danse



Cours débutants et intermédiaires tous les mercredi dès 19h30.
Salle de la Recellerie à Boissise la Bertrand
Pour plus d'infos : as.en.danse77@gmail.com
Page Facebook : As en Danse

Créa'Kids

Les derniers ateliers de l'année ont permis aux enfants de fabriquer de beaux objets décoratifs. En mai, ils ont brodé un beau dessin de cactus. Début juin, ils ont confectionné des porte-clés, bracelets et colliers. Fin juin, ils ont fabriqué un aimant « cabine de plage » et un éventail pour profiter d'un bel été.

Belles vacances à tous !

L'équipe de Créa'kids



Fête des voisins



Le 23 mai, à l'initiative de Natacha et Camille, les Boissisiens de la rue des Coublancs se sont retrouvés sur la route à partir de 19 heures, où tables et chaises y ont été placées le temps d'une soirée. Nous étions nombreux à participer et avons profité de ce moment de convivialité pour mieux apprendre à nous connaître et échanger autour de différents plats et boissons apportés par chacun. A l'issue de cette soirée festive, nous nous sommes donnés rendez-vous pour l'an prochain.



Les voisins

Comité des fêtes

Dimanche 25 mai 2025, le Comité des Fêtes a organisé un vide grenier. La météo étant capricieuse cette année, les exposants ont été déplacés dans la Recellerie. Nous avons eu quelques courageux qui ont maintenus leurs stands dehors. Les visiteurs étaient plus nombreux le matin que l'après-midi. Cet événement sera de retour l'année prochaine.



Samedi 21 juin 2025, une fête de la musique a été organisée sur le parking devant la Recellerie. Sous une chaleur écrasante, les musiciens se sont succédés sur la scène mise en place pour l'occasion. Nous avons dû débrancher plusieurs fois le matériel qui souffrait des conditions climatiques extrêmes. Trois stands de restauration étaient présents : le Kervi proposait des Kebabs, l'Association Créole An Nou La des spécialités antillaises et l'association l'Autruche rieuse des crêpes aux œufs d'Autruche. Cet événement a connu une belle fréquentation malgré le soleil écrasant, des barnums étaient à disposition des visiteurs pour profiter de l'animation. Cet événement sera reconduit l'année prochaine, le 20 juin 2026 sur une plage horaire différente.



Le comité des fêtes vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous sur le forum des associations en septembre.

La Maison de l'habitat : votre nouveau service sur le logement

Lundi 2 juin, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a officialisé l'ouverture de la Maison de l'habitat Melun Val de Seine, un guichet unique qui vous accompagne, gratuitement, sur tous les sujets liés au logement.

Ouverte à tous les habitants de l'Agglomération, la Maison de l'habitat est le service à connaître si vous êtes propriétaire, locataire, copropriétaire, primo-accédant, ou si vous souhaitez simplement obtenir des informations et des conseils sur le logement et les aides existantes.

Sur rendez-vous, des conseillers vous apportent leur expertise gratuite et indépendante sur de nombreux thèmes : rénovation énergétique de votre logement, location, accès à la propriété, information sur le fonctionnement des copropriétés ou encore sur logement des jeunes de 18 à 30 ans. Service public officiel, la Maison de l'habitat ne commercialise aucun service ni travaux et elle vous accompagnera de manière objective.

En parallèle, la Maison de l'habitat proposera tout au long de l'année des animations thématiques destinées à différents publics pour mieux comprendre les enjeux du logement. Rendez-vous sur notre site internet pour découvrir le programme des animations.

Prendre rendez-vous :

Par téléphone au 01 64 79 25 53, du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Pour tout autre renseignement : maison-habitat@camvs.com.



Franck Vernin, président de la CAMVS

Benoit Kaplan, préfet à l'égalité des chances de Seine-et-Marne

Olivier Delmer, maire de Boissise-la-Bertrand, vice-président de la CAMVS en charge de l'habitat

A l'aune de la cérémonie du 18 juin, le Centre de Transmissions Marine de Sainte-Assise change de nom

Le Centre de transmission Marine (CTM) change de nom et devient le CTM Matelot Bernard Maître.

Le 18 juin 2025, sur la place d'arme du CTM, sous la chaleur du mois de juin, les marins et personnalités civiles, dont, le député Olivier Faure et les maires de Seine-Port, Vincent Paul Petit et de Boissise-la-Bertrand, Olivier Delmer, se sont réunies pour une cérémonie atypique. Présidée par le contre-amiral Jérôme Hallé, adjoint à l'amiral commandant les forces sous-marines et la force océanique stratégique, en présence d'invités d'importance, l'emprise militaire a en effet célébré son changement de nom.

Nommés originellement en regard des communes où ils sont installés, les quatre centres de transmission Marine portent désormais chacun le nom d'un marin du XXe siècle, quatre héros de la Seconde Guerre mondiale. Une manière de promouvoir les équipages qui incarnent l'âme des bâtiments de combat et d'être fidèle à la devise de la Marine : « Honneur, Patrie, Valeur, Discipline ». **Le CTM Sainte-Assise** devient le **CTM Bernard Maître** (1923-1944). Matelot à bord de plusieurs sous-marins entre 1940 et 1942, il intègre le mouvement de résistance des Francs-tireurs et Partisans français (FTP) en juillet 1943 avec qui il mène plusieurs actes de sabotages en Haute-Saône. Arrêté par les autorités allemandes en décembre de la même année, il est interrogé et torturé mais refuse de livrer le nom de ses compagnons. Il est exécuté le 16 février 1944 à la Combe Freteuille dans la commune de Frotey-Les-Vesoul.

Pour honorer la mémoire de cet homme dont le courage est un exemple pour les militaires des forces sous-marines, la famille du matelot Bernard Maître était présente pour rendre hommage à ce marin, sous-marinier, résistant et héros de guerre.

M. Thomas De Gaulle, descendant du général éponyme, était aussi présent à la cérémonie pour lire son discours de l'appel du 18 juin 1940.

Enfin, la classe de défense du lycée Gustave Eiffel à Varennes a été invitée pour l'inauguration de leur œuvre de la réinterprétation de la Tour Eiffel, qui a joué, dès 1903, un rôle important dans la transmission.

Les CTM sont des centres de transmissions opérationnels dédiés à la force de dissuasion. Ils garantissent la transmission de l'ordre présidentiel vers les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) déployés, mais également l'envoi des ordres opérationnels vers les sous-marins français en mission. En opération permanente, sept jours sur sept et 24h sur 24, les CTM sont armés par des hommes et femmes appartenant à la Marine nationale et aux forces sous-marines. Ils sont les garants de la chaîne de transmission en assurant la continuité des émissions permettant de conserver la permanence à la mer de la dissuasion nucléaire.

EV1 DUBUC Vincent

Officier communication des forces sous-marines et de la force océanique stratégique





Evénements à venir ...

Agenda



Août 2025

- Le mercredi 27 août 2025

Collecte mobile textiles
de 10h à 16h, parking face au café
Kervi



Septembre 2025

- Le lundi 1er septembre 2025
Rentrée des classes



- Le samedi 13 septembre 2025

Forum des associations
de 14h à 17h30, Salle de la Recellerie

- Les 20 et 21 septembre 2025
Journées du patrimoine

- Le dimanche 28 septembre 2025

Rando du Val de Seine
1er départ 9h place St Jean à Melun



Octobre 2025

- Le samedi 4 octobre 2025

Loto



- Le samedi 11 octobre 2025

Nettoyons la nature

- Le mercredi 15 octobre 2025

Défilé de mode Elora

- Le vendredi 31 octobre 2025

Halloween

